



SEMAFO inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

31 mars 2018

Table des matières

ÉTATS FINANCIERS	Page
Avis au lecteur.....	3
États consolidés intermédiaires de la situation financière	4
États consolidés intermédiaires du résultat.....	5
États consolidés intermédiaires du résultat global	6
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	7
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	8
 NOTES ANNEXES	
1. Constitution et nature des activités de la Société	9
2. Mode de présentation	9
3. Sommaire des principales méthodes comptables	9
4. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur	11
5. Nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur	13
6. Trésorerie	13
7. Clients et autres débiteurs.....	14
8. Stocks.....	14
9. Immobilisations corporelles	15
10. Autres actifs financiers non courants	16
11. Dette à long terme	17
12. Contrat de location-financement.....	18
13. Provisions	18
14. Instruments financiers	19
15. Charges d'exploitation minière	20
16. Charges administratives	21
17. Rémunération fondée sur des actions	21
18. Charges financières	22
19. Participations ne donnant pas le contrôle	22
20. Résultat par action	22
21. Engagements financiers et éventualités	23
22. Informations financières incluses dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie	24
23. Information sectorielle	25

Avis au lecteur

En vertu de l'alinéa a) du paragraphe 3) de l'article 4.3 de la partie 4 du Règlement 51-102, les états financiers intermédiaires qui n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen doivent être accompagnés d'un avis indiquant que ces états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ci-joints ont été préparés par la direction et la responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

L'auditeur indépendant de la Société n'a pas effectué une mission d'examen de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada pour une mission d'examen d'états financiers intermédiaires par un auditeur de l'entité.

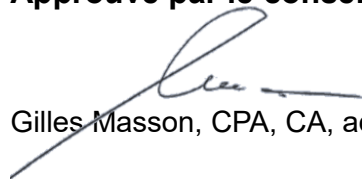
États consolidés intermédiaires de la situation financière

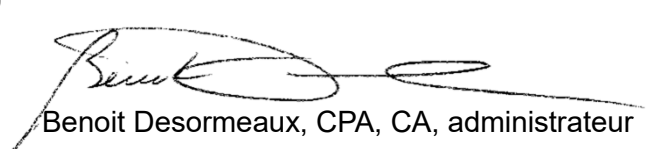
(en milliers de dollars américains – non audité)

	Au 31 mars 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	139 420	198 950
Clients et autres débiteurs (note 7)	28 884	22 649
Impôt sur le résultat à recevoir	4 361	3 186
Stocks (note 8)	66 311	66 409
Autres actifs courants	4 789	4 094
	243 765	295 288
Actifs non courants		
Avance à recevoir	2 784	2 867
Liquidités soumises à des restrictions (note 6)	23 422	23 237
Immobilisations corporelles (note 9)	734 708	703 341
Immobilisation incorporelle	1 345	1 374
Autres actifs financiers non courants (note 10)	3 309	2 256
	765 568	733 075
Total de l'actif	1 009 333	1 028 363
Passif		
Passifs courants		
Fournisseurs et charges à payer	64 100	72 720
Tranche courante de la dette à long terme (note 11)	15 310	310
Tranche courante du contrat de location-financement (note 12)	4 786	4 703
Passifs liés aux régimes d'unités d'actions (note 17)	4 049	6 404
Provisions (note 13)	3 063	3 069
	91 308	87 206
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 11)	100 750	115 247
Contrat de location-financement (note 12)	17 780	19 008
Passifs liés aux régimes d'unités d'actions (note 17)	1 640	3 138
Provisions (note 13)	13 301	12 258
Passifs d'impôt différé	28 704	30 944
	162 175	180 595
Total du passif	253 483	267 801
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social	623 419	622 294
Surplus d'apport	6 836	7 220
Cumul des autres éléments du résultat global	(17 897)	2 256
Résultats non distribués	112 600	97 710
	724 958	729 480
Participations ne donnant pas le contrôle	30 892	31 082
Total des capitaux propres	755 850	760 562
Total du passif et des capitaux propres	1 009 333	1 028 363

Engagements financiers et éventualités (note 21)

Approuvé par le conseil d'administration,


Gilles Masson, CPA, CA, administrateur


Benoit Desormeaux, CPA, CA, administrateur

États consolidés intermédiaires du résultat

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action – non audité)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018 \$	2017 \$
Produits – Ventes d'or	62 698	66 886
Charges d'exploitation		
Charges d'exploitation minière (note 15)	39 778	38 257
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles.....	25 428	25 268
Charges administratives (note 16)	3 917	3 542
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	222	385
Rémunération fondée sur des actions (note 17)	1 418	1 219
Résultat opérationnel	(8 065)	(1 785)
Autres charges (produits)		
Produits financiers	(641)	(736)
Charges financières (note 18).....	313	324
Gain de change	(428)	(829)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	(7 309)	(544)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		
Exigible	527	1 721
Différé	(2 936)	119
	(2 409)	1 840
Résultat net de la période	(4 900)	(2 384)
Attribuable aux :		
Actionnaires	(4 710)	(2 691)
Participations ne donnant pas le contrôle (note 19).....	(190)	307
	(4 900)	(2 384)
Résultat par action (note 20)		
De base	(0,01)	(0,01)
Dilué.....	(0,01)	(0,01)

États consolidés intermédiaires du résultat global

(en milliers de dollars américains – non audité)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018 \$	2017 \$
Résultat net de la période	(4 900)	(2 384)
Autres éléments du résultat global		
Élément qui sera reclassé au résultat net		
Variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt nul) (note 14)	n/a	818
Élément qui ne sera pas reclassé au résultat net		
Variation de la juste valeur de placements en instruments de capitaux propres à la JVAERG (déduction faite de l'impôt nul) (note 14)	(553)	n/a
Total du résultat global de la période, déduction faite de l'impôt	(5 453)	(1 566)
Attribuable aux :		
Actionnaires	(5 263)	(1 873)
Participations ne donnant pas le contrôle (note 19)	(190)	307
	(5 453)	(1 566)

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions – non audité)

	Attribuable aux actionnaires						Participa- tions ne donnant pas le contrôle	TOTAL DES CAPI- TAUX PRO- PRES
	Capital social		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total		
	Actions ordinaires¹	Montant						
	(en milliers)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	324 840	621 902	7 357	1 095	77 674	708 028	27 555	735 583
Résultat net de la période	—	—	—	—	(2 691)	(2 691)	307	(2 384)
Autres éléments du résultat global de la période								
Variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt nul) (note 14)	—	—	—	818	—	818	—	818
Total du résultat global de la période	—	—	—	818	(2 691)	(1 873)	307	(1 566)
Actions émises à l'exercice d'options	21	78	(29)	—	—	49	—	49
Solde au 31 mars 2017	324 861	621 980	7 328	1 913	74 983	706 204	27 862	734 066
Solde au 31 décembre 2017	324 982	622 294	7 220	2 256	97 710	729 480	31 082	760 562
Ajustement suivant l'adoption d'IFRS 9 (déduction faite de l'impôt nul) (note 4)	—	—	—	(19 600)	19 600	—	—	—
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	324 982	622 294	7 220	(17 344)	117 310	729 480	31 082	760 562
Résultat net de la période	—	—	—	—	(4 710)	(4 710)	(190)	(4 900)
Autres éléments du résultat global de la période								
Variation de la juste valeur de placements en instruments de capitaux propres à la JVAERG (déduction faite de l'impôt nul) (note 14)	—	—	—	(553)	—	(553)	—	(553)
Total du résultat global de la période, déduction faite de l'impôt	—	—	—	(553)	(4 710)	(5 263)	(190)	(5 453)
Actions émises à l'exercice d'options	560	1 125	(384)	—	—	741	—	741
Solde au 31 mars 2018	325 542	623 419	6 836	(17 897)	112 600	724 958	30 892	755 850

¹ Au 31 mars 2018, aucune action ordinaire émise n'était impayée (aucune au 31 mars 2017).

Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(en milliers de dollars américains – non audité)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités opérationnelles		
Résultat net de la période	(4 900)	(2 384)
Ajustements :		
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	25 428	25 268
Rémunération fondée sur des actions	1 418	1 219
Gain de change latent	(552)	(1 008)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat différé.....	(2 936)	119
Autres	(67)	(67)
	18 391	23 147
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 22 a)	(15 636)	(5 752)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 755	17 395
Activités de financement		
Remboursement sur le financement d'équipement (note 11).....	(77)	(76)
Versements sur le contrat de location-financement (note 12)	(1 145)	—
Produit de l'émission de titres du capital social, déduction faite des frais d'émission	741	49
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(481)	(27)
Activités d'investissement		
Placement	(1 606)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 22 c).....	(61 156)	(37 232)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(62 762)	(37 232)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	958	1 253
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(59 530)	(18 611)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	198 950	273 772
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	139 420	255 161
Intérêts payés	2 330	888
Intérêts reçus	710	439
Impôt sur le résultat payé.....	1 356	2 161
Informations supplémentaires sur les éléments hors trésorerie (note 22 b)		

1. Constitution et nature des activités de la Société

SEMAFO inc. (la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse NASDAQ OMX de Stockholm. L'adresse du siège social de la Société est le 100 boulevard Alexis-Nihon, 7^e étage, Saint-Laurent (Québec), Canada, H4M 2P3.

Les filiales de la Société sont engagées dans l'exploration, le développement et la production aurifères. Ces activités se déroulent en Afrique occidentale. La Société exploite la mine Mana, au Burkina Faso, qui inclut le gisement satellite à haute teneur de Siou, et prévoit démarrer la production à la mine Boungou au troisième trimestre de 2018. Les filiales de la Société détiennent aussi des participations dans des propriétés minières. Le recouvrement potentiel des dépenses engagées sur ces propriétés et des frais différés connexes dépend de l'existence en quantité suffisante de réserves de minerai, de la capacité d'obtenir et de conserver tous les permis requis, de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour la mise en exploitation de ces propriétés minières et de la rentabilité de la production future de la Société.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») qui s'appliquent à l'établissement d'états financiers intermédiaires, y compris IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »).

Les méthodes comptables appliquées lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à celles qui ont été appliquées lors de l'établissement des états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, exception faite de l'adoption des nouvelles normes comptables décrites à la note 3. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, lesquels ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

Le conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés le 8 mai 2018.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivantes sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018 suivant l'émission de nouvelles normes comptables. Le lecteur est prié de se reporter également à la note 4 pour de plus amples détails.

Produits – Ventes d'or

La Société vend de l'or à, ou par l'entremise d'un raffineur. Les ventes sont comptabilisées lorsque le contrôle de l'or a été transféré à au raffineur, soit lorsque l'or quitte l'entrepôt de la Société (la chambre de coulée). À ce moment précis, la Société transfère physiquement le produit d'or, le raffineur accepte le produit d'or et la Société transfère les risques (par ex. : les pertes et les risques liés à l'expédition) et les avantages importants liés à l'or à au raffineur.

Les produits des ventes d'or sont comptabilisés en fonction du prix fixé à Londres. Une créance client est comptabilisée lorsque l'or quitte la chambre de coulée puisque c'est à ce moment précis que la contrepartie n'est plus conditionnelle car seul le passage du temps est requis avant que le paiement ne soit exigible. Aucun élément de financement n'est réputé exister puisque le paiement est généralement fait dans les 15 jours après que l'or ait quitté la chambre de coulée.

Instruments financiers

Classification

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Société classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- Ceux qui sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global,
- Ceux qui sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et
- Ceux qui sont évalués au coût amorti.

La classification dépend du modèle d'affaires de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie.

Pour les actifs évalués à la juste valeur, les gains et les pertes seront comptabilisés soit dans le résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global. Pour les placements en instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, cela dépendra à savoir si la Société a fait le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de comptabiliser le placement en instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classification (suite)

La Société reclassifie ses instruments d'emprunt uniquement lorsque son modèle d'affaires pour la gestion de ces actifs change.

Évaluation

Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), des frais de transaction directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Les frais de transaction des actifs financiers évalués à la JVRN sont passés en charges au résultat net.

Les actifs financiers avec des contrats dérivés intégrés sont considérés dans leur intégralité lorsque vient le temps de déterminer si leurs flux de trésorerie consistent uniquement de paiements de capital et d'intérêts.

i) Instruments d'emprunt

L'évaluation ultérieure des instruments d'emprunt dépend du modèle d'affaires de la Société pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie liés à l'actif. La Société classe ses instruments d'emprunt dans l'une ou l'autre des trois catégories suivantes :

- **Coût amorti :**
Les actifs qui sont détenus dans le but de recueillir des flux de trésorerie contractuels, où ces flux de trésorerie représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts, sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts provenant de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout gain ou perte découlant de la décomptabilisation est comptabilisé directement dans le résultat net et présenté dans les autres gains/(pertes). Les pertes de valeur sont présentées dans une rubrique distincte à l'état du résultat net.
- **JVAERG :**
Les actifs qui sont détenus dans le but de recueillir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, où les flux de trésorerie rattachés à ces actifs représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts, sont évalués à la JVAERG. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des gains ou des pertes de valeur, des produits d'intérêt et des gains et des pertes de change, qui sont comptabilisés au résultat net. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des gains ou des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres au résultat net et comptabilisé dans les autres gains/(pertes). Les produits d'intérêts découlant de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes de change sont présentés dans les autres gains/(pertes) et les pertes de valeur sont présentées dans une rubrique distincte à l'état du résultat net.
- **JVRN :**
Les actifs qui ne répondent pas aux critères pour être classés au coût amorti ou à la JVAERG sont évalués à la JVRN. Un gain ou une perte sur un instrument d'emprunt qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé au résultat net et présenté net dans les autres gains/(pertes) dans la période au cours de laquelle il survient.

ii) Instruments de capitaux propres

La Société évalue ultérieurement tous les placements en instruments de capitaux propres à la juste valeur. Lorsque la direction de la Société choisit de présenter les gains et les pertes de juste valeur sur les placements en instruments de capitaux propres dans les autres éléments du résultat global, il n'y a pas de reclassement ultérieur des gains et des pertes de juste valeur au résultat net suivant la décomptabilisation du placement, mais plutôt un reclassement au sein des capitaux propres, du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués. Les dividendes rattachés à ces placements continuent d'être comptabilisés au résultat net dans les autres produits lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement est établi.

Les variations de la juste valeur des actifs financiers à la JVRN sont comptabilisées dans les autres gains/(pertes) à l'état du résultat net lorsqu'applicable.

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments d'emprunt comptabilisés au coût amorti et à la JVAERG. La méthodologie appliquée pour déterminer la dépréciation dépend à savoir s'il y a une augmentation significative du risque de crédit.

Pour les comptes clients, la Société applique une approche simplifiée permise en vertu d'IFRS 9, qui stipule que les pertes attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées dès la comptabilisation initiale des sommes à recevoir.

4. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IASB avait déjà publié des versions antérieures d'IFRS 9 qui introduisaient de nouvelles exigences en matière de classification et d'évaluation (en 2009 et en 2010) ainsi qu'un nouveau modèle pour la comptabilité de couverture (en 2013). La publication de juillet 2014 représente la version finale de la norme qui remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et complète en substance le projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Cette norme remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples pour les actifs financiers et les passifs financiers par un seul modèle d'évaluation ne comportant que trois catégories : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et juste valeur par le biais du résultat net. Le choix de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés aux actifs et aux passifs financiers. La norme introduit un nouveau modèle de dépréciation qui exige une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. En particulier, la nouvelle norme exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues à compter du moment où les instruments financiers sont comptabilisés pour la première fois et elle abaisse le seuil pour comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie totale.

La Société a appliqué la norme IFRS 9 de façon rétrospective et a choisi de se prévaloir de la dispense limitée prévue au paragraphe 7.2.15 de la norme IFRS 9 portant sur les mesures de transition pour la classification, l'évaluation et la dépréciation et par conséquent, n'a pas retraité les périodes comparatives dans l'exercice d'application initiale. La Société a passé en revue ses actifs et ses passifs financiers et a déterminé que l'adoption de la nouvelle norme au 1^{er} janvier 2018 a les impacts suivants :

- La Société a reclassé ses instruments financiers dans les trois nouvelles catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net.
- La Société a choisi de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations de valeur de tous les placements en instruments de capitaux propres antérieurement classés dans les actifs disponibles à la vente. La Société est d'avis que cette classification reflète mieux la nature des placements. Par conséquent, au 1^{er} janvier 2018, la Société a classé ses placements en instruments de capitaux propres, d'une valeur de 2 256 000 \$, dans les actifs financiers à la JVAERG de telle sorte qu'il n'y a aucun changement dans la façon dont ces actifs sont évalués. Toutefois, les gains et les pertes réalisés à la vente d'actifs financiers à la JVAERG ne sont plus transférés au résultat net à la vente, mais sont plutôt reclassés au sein des capitaux propres, du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

En outre, la transition à IFRS 9 a pour impact de réintroduire, dans le cumul des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sur les placements en instruments de capitaux propres qui étaient auparavant comptabilisés dans le résultat net. Par conséquent, au 1^{er} janvier 2018, la Société a reclassé une perte de valeur antérieure de 19 600 000 \$ sur des placements en instruments de capitaux propres, des résultats non distribués au cumul des autres éléments du résultat global.

- Modifications/amendements de la dette à long terme. En vertu de la norme IAS 39, lorsqu'il y a une modification ou une conversion d'un passif financier, l'on doit déterminer si cette modification mène à une décomptabilisation du passif financier. Lorsqu'il n'y a pas décomptabilisation, IAS 39 permet de comptabiliser de façon prospective, sur la durée de vie résiduelle de la dette à long terme, la différence entre la valeur comptable de la dette initiale et la valeur actualisée des flux de trésorerie en vertu des nouvelles conditions. IFRS 9 change la façon dont les modifications aux passifs financiers sont comptabilisées. En effet, lorsqu'un passif financier évalué au coût amorti est modifié sans que cela ne mène à une décomptabilisation, un gain ou une perte est normalement comptabilisé au résultat net. Le gain ou la perte est calculé comme étant la différence entre les flux de trésorerie contractuels initiaux et les flux de trésorerie modifiés, actualisés au taux d'intérêt effectif à l'origine. La Société a déterminé que l'impact de cette nouvelle norme comptable pour les modifications ou les amendements de la dette survenus lors de périodes antérieures n'est pas significatif à la date de transition et que par conséquent, l'adoption de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 n'a aucun impact.

4. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») (suite)

L'impact de l'adoption d'IFRS 9 sur l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2018 est présenté ci-dessous :

	31 décembre	Ajustements IFRS 9	1 ^{er} janvier
	2017		2018
	\$	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat global	2 256	(19 600)	(17 344)
Résultats non distribués.....	97 710	19 600	117 310

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »)

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. IFRS 15 remplace toutes les normes antérieures de comptabilisation des produits, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et les interprétations s'y rapportant, comme IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La norme précise les exigences pour la comptabilisation des produits. En particulier, la nouvelle norme introduit un cadre détaillé dont le principe directeur veut que l'entité comptabilise les produits d'une façon qui représente le transfert de biens et services promis en un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité est en droit de s'attendre en échange pour ces biens et services. La norme introduit une orientation plus directive que celle énoncée dans les normes antérieures et pourrait donner lieu à des changements quant au moment où certains types de produits sont comptabilisés. La norme a pour effet qu'une plus grande quantité d'information doit être présentée à propos des produits, de telle sorte qu'une entité doit fournir des informations détaillées quant à la nature, au montant, au moment et à l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats de l'entité avec ses clients. La norme IFRS 15 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Société a adopté IFRS 15 de façon rétrospective et a déterminé qu'il n'y avait aucun impact.

Amendements à la norme IFRS 2, *Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions* (« IFRS 2 »)

En juin 2016, l'IASB a publié des amendements à la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, clarifiant comment certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions doivent être comptabilisés.

Les amendements, lesquels ont été élaborés par le Comité d'interprétation des IFRS, établissent des exigences quant à la comptabilisation des éléments suivants :

- L'incidence des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie;
- Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant un élément de règlement net relatif aux obligations de retenues à la source; et
- Toute modification aux modalités d'un paiement fondé sur des actions qui aurait pour effet de changer la classification de la transaction, d'une transaction réglée en trésorerie à une transaction réglée en instruments de capitaux propres.

La Société a déterminé que l'adoption des amendements à la norme IFRS 2 au 1^{er} janvier 2018 n'a aucun impact.

Interprétation IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée* (« IFRIC 22 »)

IFRIC 22 clarifie que : i) la date de transaction utilisée aux fins d'établissement du cours de change est la date de la comptabilisation initiale de l'actif non monétaire au titre d'un paiement anticipé et du passif non monétaire au titre des produits différés; et ii) s'il y a des paiements ou des encaissements anticipés multiples, une date de transaction est établie pour chaque paiement ou encaissement. IFRIC 22 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Société a décidé d'appliquer IFRIC 22 de façon prospective au 1^{er} janvier 2018, sans retraiter les données comparatives.

5. Nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16, qui établit les principes devant être utilisés par une entité afin de déterminer la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information à fournir des contrats de location à l'égard des deux parties au contrat, c.-à-d. le client (« preneur ») et le fournisseur (« bailleur »). IFRS 16 remplace la norme qui s'appliquait antérieurement aux contrats de location, la norme IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que les interprétations y afférentes. IFRS 16 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société n'a pas encore déterminé l'importance de l'impact de l'adoption d'IFRS 16.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (« IFRIC 23 »)

L'interprétation clarifie comment appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'il y a incertitude relativement aux traitements fiscaux. L'interprétation aborde spécifiquement les éléments suivants :

- Si une entité doit considérer les traitements fiscaux incertains séparément;
- Les hypothèses formulées par une entité à propos de l'examen des traitements fiscaux par les autorités fiscales;
- Comment une entité détermine le résultat imposable, les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition; et
- Comment une entité considère les changements de faits et de circonstances.

IFRIC 23 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société n'a pas encore déterminé l'importance de l'impact de l'adoption d'IFRIC 23.

IAS 23, Coûts d'emprunt (« IAS 23 »)

En décembre 2017, l'IASB a publié des amendements à la norme IAS 23. Les amendements à la norme IAS 23 clarifient quels coûts d'emprunt sont admissibles à la capitalisation dans certaines circonstances particulières.

IAS 23 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, bien que l'application anticipée soit permise. La Société s'attend à ce que l'adoption des amendements à la norme IAS 23 n'ait aucun impact.

6. Trésorerie

	Au 31 mars 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie.....	51 325	78 849
Équivalents de trésorerie	88 095	120 101
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	139 420	198 950
 Liquidités soumises à des restrictions		
Compte de dépôt en lien avec la facilité de crédit avec Macquarie (note 11).....	15 000	15 000
Fonds placés en fiducie au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.....	7 465	7 256
Autres	957	981
Total des liquidités soumises à des restrictions	23 422	23 237
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à des restrictions	162 842	222 187

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire – les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains – non audité)

7. Clients et autres débiteurs

	Au 31 mars 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Créances clients - or	219	560
Autres débiteurs	27 746	21 196
Partie courante de l'avance à recevoir	919	893
	28 884	22 649

Les créances clients se rapportent aux livraisons d'or dont le paiement n'a pas encore été reçu. Elles ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 15 jours. Les créances clients ne sont ni en souffrance ni dépréciées.

Les autres débiteurs incluent des montants à recevoir au titre de la TVA totalisant 27 262 000 \$ au 31 mars 2018 (20 178 000 \$ au 31 décembre 2017). Ces montants ne portent pas intérêt et sont généralement réglés à l'intérieur d'un délai de douze mois.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, aucune provision n'a été comptabilisée au titre de la TVA à recevoir (aucune en 2017).

Au 31 mars 2018, la Société ne détenait aucune garantie sur les sommes à recevoir (aucune garantie au 31 décembre 2017).

8. Stocks

	Au 31 mars 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Or en voie de production	12 005	13 775
Minerai empilé	10 015	11 114
Fournitures et pièces de rechange	44 291	41 520
	66 311	66 409

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, des provisions de 563 000 \$ se rapportant principalement aux pièces de rechange ont été comptabilisées. Il n'y a eu aucun renversement de provision.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2017, des provisions de 3 059 000 \$ se rapportant principalement aux pièces de rechange avaient été comptabilisées. Ce montant incluait un renversement de provision de 285 000 \$.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire – les montants dans les tableaux sont présentés en dollars américains – non audité)

9. Immobilisations corporelles

	Coûts d'acquisition de propriétés et frais d'exploration et de développe- ment différés	Actifs d'explora- tion et d'évaluation (ii)	Propriétés minières en dévelop- pement (iii)	Bâtiments et matériel relatifs à l'exploita- tion minière	Équipe- ment d'extrac- tion minière (iv)	Matériel roulant, matériel de communi- cation et matériel informati- que	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trimestre terminé le 31 mars 2018							
Valeur comptable nette au début de la période.....	173 403	31 298	341 787	93 068	60 443	3 342	703 341
Acquisitions	13 559	1 249	41 439	1 519	360	325	58 451
Mise hors service d'immobilisations (v)	(123)	—	—	(26)	(34)	—	(183)
Dotation aux amortissements	(19 463)	—	—	(2 806)	(4 434)	(198)	(26 901)
Valeur comptable nette à la fin de la période.....	167 376	32 547	383 226	91 755	56 335	3 469	734 708
Au 31 mars 2018							
Coût	396 591	32 547	383 226	203 379	117 425	12 582	1 145 750
Cumul des amortissements.....	(229 215)	—	—	(111 624)	(61 090)	(9 113)	(411 042)
Valeur comptable nette	167 376	32 547	383 226	91 755	56 335	3 469	734 708
Actifs non amortis inclus dans ce qui précède (i)	272	32 547	383 226	2 067	8 825	—	426 937
Exercice terminé le 31 décembre 2017							
Valeur comptable nette au début de l'exercice	184 155	27 207	179 051	102 751	40 110	2 963	536 237
Acquisitions	61 851	4 091	162 736	5 233	36 395	1 153	271 459
Mise hors service d'immobilisations...	—	—	—	(588)	(25)	—	(613)
Dotation aux amortissements	(72 603)	—	—	(14 328)	(16 037)	(774)	(103 742)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice.....	173 403	31 298	341 787	93 068	60 443	3 342	703 341
Au 31 décembre 2017							
Coût	501 724	31 298	341 787	201 947	118 849	12 257	1 207 862
Cumul des amortissements.....	(328 321)	—	—	(108 879)	(58 406)	(8 915)	(504 521)
Valeur comptable nette	173 403	31 298	341 787	93 068	60 443	3 342	703 341
Actifs non amortis inclus dans ce qui précède (i)	—	31 298	341 787	2 234	9 025	240	384 584

(i) Les actifs non amortis comprennent des pièces de rechange essentielles non installées de 9 283 000 \$ (9 464 000 \$ au 31 décembre 2017) ainsi que des actifs en cours de construction, en transit ou des actifs d'exploration et d'évaluation de 417 654 000 \$ (375 120 000 \$ au 31 décembre 2017).

(ii) Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent principalement des ententes d'options, des droits miniers et des dépenses d'exploration et d'évaluation qui incluent typiquement des coûts associés à la prospection, l'échantillonnage, les tranchées, les forages, ainsi que d'autres travaux consacrés à la recherche de minerai tels que des études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques.

(iii) Projet Boungou

En 2015, la Société a acquis la totalité des actions d'Orbis et ce faisant, a fait l'acquisition du projet aurifère Boungou. Le 25 février 2016, la Société a annoncé les résultats d'une étude de faisabilité sur le projet Boungou. Le 29 mars 2016, la Société a amendé sa facilité de crédit avec Macquarie Bank Limited (« Macquarie ») afin de s'assurer de disposer de ressources financières suffisantes pour avancer le projet Boungou jusqu'à l'étape de la production. Le 22 décembre 2016, le Conseil des ministres du Burkina Faso a approuvé l'octroi du permis d'exploitation minière à Boungou. Suivant l'octroi officiel du décret minier, le gouvernement du Burkina Faso a droit à une participation de 10 % dans le projet, ce qui réduit donc la participation de la Société à 90 %.

9. Immobilisations corporelles (suite)

(iii) **Projet Boungou** (suite)

Le 22 décembre 2016, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet Boungou avaient été établies, de telle sorte que la Société a reclassé les coûts capitalisés en lien avec le projet Boungou, des « actifs d'exploration et d'évaluation » aux « propriétés minières en développement » inclus dans les immobilisations corporelles. Les montants capitalisés sur le projet Boungou seront comptabilisés au coût jusqu'à ce que le projet ait atteint la production commerciale, ait été vendu, abandonné, ou que la direction ait déterminé que le projet devrait être déprécié.

Le montant des coûts d'emprunt capitalisés pour le trimestre terminé le 31 mars 2018 s'élève à 2 891 000 \$ (1 142 000 \$ en 2017). Les coûts d'emprunt comprennent les charges d'intérêt et l'amortissement des frais de transaction différés sur la facilité de crédit avec Macquarie (note 11) ainsi que les frais de financement en lien avec le contrat de location-financement (note 12).

- (iv) En 2017, la Société a capitalisé un montant de 28 839 000 \$ en « équipement d'extraction minière » détenu en vertu d'un contrat de location-financement (note 12).
- (v) Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2018, la Société a mis hors service des immobilisations pour un coût de 120 563 000 \$ et un amortissement cumulé de 120 380 000 \$.

10. Autres actifs financiers non courants

	Au 31 mars 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Placement dans GoviEx Uranium Inc. (« GoviEx ») (note 14).....	1 520	2 108
Placement dans Savary Gold Corp. (« Savary Gold ») (note 14).....	1 681	—
Autres.....	108	148
	3 309	2 256

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les autres actifs financiers non courants sont des placements en instruments de capitaux propres qui sont désignés comme des actifs financiers à la JVAERG. Au 31 décembre 2017, ces placements en instruments de capitaux propres étaient auparavant classés dans les actifs financiers disponibles à la vente.

En février 2018, SEMAFO a investi un montant de 1,6 million \$ (2 millions \$ CA) dans Savary Gold. Se référer à la note 14 sur les instruments financiers pour de plus amples détails.

11. Dette à long terme

La dette à long terme se présente comme suit :

	Au 31 mars 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Facilité de crédit (a).....	120 000	120 000
Frais de transaction différés non amortis.....	(4 354)	(4 934)
Financement d'équipement	414	491
Dette à long terme, déduction faite des frais de transaction différés	116 060	115 557
Tranche courante.....	15 310	310
Tranche non courante.....	100 750	115 247
	116 060	115 557

(a) Facilité de crédit avec Macquarie

Au 31 mars 2018, la facilité de crédit s'élevait à 120 000 000 \$ et portait intérêt à un taux équivalent au taux LIBOR majoré de 4,75 % par année, le capital étant remboursable en huit versements trimestriels égaux de 15 000 000 \$ et le premier remboursement de capital étant exigible le 31 mars 2019. La facilité de crédit est garantie par l'ensemble des actifs de SEMAFO inc., incluant les actions de SEMAFO (Barbados) Ltd.

La Société est tenue de maintenir un montant de 25 000 000 \$ dans un compte distinct. Cette obligation sera levée lorsque la Société débutera la production commerciale à sa mine Boungou et que le montant de la facilité de crédit aura été réduit à 90 000 000 \$. De plus, la Société est tenue de déposer 15 000 000 \$ jusqu'à ce que le montant restant à rembourser en vertu de la facilité de crédit soit inférieur ou égal à 30 000 000 \$. Ce montant a été comptabilisé sous la forme de liquidités soumises à des restrictions (note 6).

La facilité de crédit est assujettie aux clauses restrictives consolidées suivantes sur une base trimestrielle, jusqu'à la date de début de la production commerciale à sa mine Boungou :

- Ratio du fonds de roulement supérieur à 1,00 : 1,00
- Ratio des flux de trésorerie projetés sur la dette nette d'au moins 1,50 : 1,00

Au 31 mars 2018, toutes les clauses restrictives étaient respectées.

La Société peut rembourser des montants dus en vertu de la facilité de crédit en tout ou en partie, en tout temps, sans pénalité.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire - les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains – non audité)

12. Contrat de location-financement

Le contrat de location-financement se présente comme suit :

	Au 31 mars 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Solde d'ouverture, Contrat de location-financement	23 711	—
Nouvelle créance en vertu du contrat de location-financement	—	28 839
Paieement de mobilisation	—	(2 896)
Versements durant la période/l'exercice	(1 145)	(2 232)
Solde de clôture, Contrat de location-financement	22 566	23 711
Tranche courante	4 786	4 703
Tranche non courante	17 780	19 008
	22 566	23 711

Le contrat de location-financement est comptabilisé au moindre de la juste valeur et de la valeur actuelle des paiements de location minimums à l'entrée en vigueur du contrat. Sa juste valeur avoisine sa valeur comptable.

13. Provisions

	Au 31 mars 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Partie courante.....	3 063	3 069
Partie non courante.....	13 301	12 258
	16 364	15 327

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations \$	Autres \$	Total \$
Au 1 ^{er} janvier 2017	7 650	3 758	11 408
Provisions supplémentaires	3 753	—	3 753
Variation attribuable à la charge de désactualisation, aux taux de change et aux provisions utilisées au cours de l'exercice	536	(370)	166
Au 31 décembre 2017	11 939	3 388	15 327
Provisions supplémentaires	880	—	880
Variation attribuable à la charge de désactualisation, aux taux de change et aux provisions utilisées au cours de la période	220	(63)	157
Au 31 mars 2018	13 039	3 325	16 364

14. Instruments financiers

Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net ou dans les autres éléments du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs financiers au coût amorti, actifs financiers à la JVAERG et passifs financiers au coût amorti. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

	Au 31 mars 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Actifs financiers		
Actifs financiers au coût amorti (prêts et créances en 2017)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	139 420	198 950
Liquidités soumises à des restrictions.....	23 422	23 237
Créances clients – or	219	560
Avance à recevoir	3 703	3 760
Autres débiteurs (à l'exception de la TVA)	484	1 018
Actifs financiers à la JVAERG		
Placement dans GoviEx.....	1 520	n/a
Placement dans Savary Gold.....	1 681	n/a
Autres.....	108	n/a
Actifs disponibles à la vente		
Placement dans GoviEx.....	n/a	2 108
Autres.....	n/a	148
	170 557	229 781
Passifs financiers		
Passifs financiers au coût amorti (autres passifs financiers en 2017)		
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers.....	59 900	68 755
Dettes à long terme.....	116 060	115 557
	175 960	184 312

Juste valeur

Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. C'est le cas de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients – or, des autres débiteurs (à l'exception de la TVA), et des dettes fournisseurs et autres passifs financiers. La juste valeur de l'avance à recevoir est estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs et se rapproche de la valeur comptable. La juste valeur des liquidités soumises à des restrictions avoisine leur valeur comptable. La dette à long terme a été comptabilisée au coût amorti et sa juste valeur avoisine sa valeur comptable.

La hiérarchie de la juste valeur selon laquelle les instruments financiers de la Société sont évalués se présente comme suit :

- Le niveau 1 comprend les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Le niveau 2 comprend des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement; et
- Le niveau 3 comprend des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables du marché.

Le département des finances de la Société est responsable de l'évaluation des instruments financiers, y compris ceux classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Le processus d'évaluation et les résultats en ressortant sont passés en revue et approuvés chaque trimestre par la direction, aux dates de clôture des trimestres de la Société. Les résultats de l'évaluation font l'objet de discussions avec le comité d'audit dans le cadre de la revue trimestrielle des états financiers consolidés de la Société. Selon son analyse de la nature et des caractéristiques des instruments de capitaux propres et des risques qui y sont associés, la Société a déterminé qu'il était approprié de présenter ceux-ci par type de placement.

14. Instruments financiers (suite)

Avance à recevoir

L'avance à recevoir est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Puisque la juste valeur de l'avance à recevoir est divulguée, cette dernière est classée comme un instrument financier de niveau 3 selon la hiérarchie de la juste valeur de la Société. La technique d'évaluation utilisée est l'approche par le résultat (actualisation des flux de trésorerie futurs) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7 % sur une période de sept ans. Le produit d'intérêt est comptabilisé à l'état consolidé intermédiaire du résultat à titre de produit financier. Au 31 mars 2018, la juste valeur de l'avance à recevoir était de 3 703 000 \$ (3 760 000 \$ au 31 décembre 2017) et ne différait pas significativement de sa valeur comptable.

Placement dans GoviEx

Le placement dans GoviEx, une société de ressources minérales dont les titres sont négociés en bourse et qui se consacre à l'exploration et au développement de propriétés uranifères en Afrique, est classé dans les actifs financiers à la JVAERG. La juste valeur du placement est évaluée sur une base récurrente.

Le placement dans GoviEx est classé comme un instrument financier de niveau 1 selon la hiérarchie de la juste valeur. Conformément aux politiques de la Société et basé sur le dernier cours de clôture observé à la bourse de croissance TSX (« TSX-V »), la Société estime qu'en date du 31 mars 2018, la juste valeur de ce placement était de 1 520 000 \$ (2 108 000 \$ au 31 décembre 2017).

Placement dans Savary Gold

En février 2018, SEMAFO a acquis 33 333 333 actions de Savary Gold pour un montant de 1,6 million \$ (2 millions \$ CA). Le produit du placement sera utilisé pour avancer le projet Karankasso.

Savary Gold est une société d'exploration canadienne dont les titres sont négociés au TSX-V et qui détient des propriétés au Burkina Faso. Le placement dans Savary Gold est considéré comme un instrument financier de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur et sa juste valeur est évaluée sur une base récurrente. Lors de la comptabilisation initiale, la Société a désigné son placement dans Savary Gold comme un actif financier à la JVAERG. Conformément aux politiques de la Société et basé sur le cours de clôture observé au TSX-V, la Société estime qu'en date du 31 mars 2018, la juste valeur de ce placement était de 1 681 000 \$.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 durant le trimestre terminé le 31 mars 2018.

15. Charges d'exploitation minière

Le tableau suivant décrit les charges d'exploitation minière par nature :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
Fournitures et services d'exploitation et d'entretien	19 927	21 540
Carburant.....	12 025	10 106
Charges au titre des avantages du personnel	8 167	7 379
Réactifs.....	3 145	2 763
Variation de l'inventaire.....	2 067	1 814
Moins : Coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte	(8 697)	(8 037)
Total des coûts de production	36 634	35 565
Redevances gouvernementales	3 144	2 692
Charges d'exploitation minière	39 778	38 257

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire - les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains – non audité)

16. Charges administratives

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
Corporatif – Charges administratives.....	3 282	2 956
Sites – Charges administratives	635	586
	3 917	3 542

17. Rémunération fondée sur des actions

Le tableau ci-dessous présente les passifs liés aux régimes d'unités d'actions :

	Au 31 mars	Au 31 décembre
	2018	2017
	\$	\$
Partie courante	4 049	6 404
Partie non courante	1 640	3 138
	5 689	9 542

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des charges de rémunération fondée sur des actions par type d'unités d'actions :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
Unités d'actions restreintes.....	831	799
Unités d'actions différées.....	486	400
Unités d'actions de performance	101	20
	1 418	1 219

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des charges de rémunération fondée sur des actions liées à la variation de la juste valeur du prix de l'action et aux unités en circulation :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
Charge liée aux unités en circulation	1 321	1 323
Charge (recouvrement) liée à la variation de la juste valeur du prix de l'action .	97	(104)
	1 418	1 219

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire - les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains – non audité)

18. Charges financières

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
Charge de désactualisation	155	141
Autres	158	183
	313	324

19. Participations ne donnant pas le contrôle

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
Gouvernement du Burkina Faso – 10 % dans SEMAFO Burkina Faso S.A....	(205)	307
Gouvernement du Burkina Faso – 10 % dans SEMAFO Boungou S.A.	15	—
	(190)	307

20. Résultat par action

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
(en milliers, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)		
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires	(4 710)	(2 691)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base.....	325 062	324 850
Effet dilutif des options.....	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué.....	325 062	324 850
Résultat par action.....	(0,01)	(0,01)
Résultat dilué par action ¹	(0,01)	(0,01)

¹ Lorsque la Société comptabilise une perte nette attribuable aux actionnaires, la perte diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base puisque l'effet des options serait antidilutif.

21. Engagements financiers et éventualités

Obligations d'achat

Au 31 mars 2018, les obligations d'achat totalisaient 19 471 000 \$, dont 17 987 000 \$ se rapportaient à la mine Boungou.

Redevances gouvernementales

Au Burkina Faso, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or inférieur ou égal à 1 000 \$ l'once, de 4 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or se situant entre 1 000 \$ et 1 300 \$ l'once et de 5 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or supérieur à 1 300 \$ l'once.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, la Société était assujettie à des taux de redevances de 5 % (4 % en 2017), dont le calcul s'est fait en utilisant la valeur au marché de détail des onces d'or vendues au moment de leur livraison. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2018, des redevances gouvernementales de 3 144 000 \$ (2 692 000 \$ en 2017) ont été payées au gouvernement du Burkina Faso.

Redevances sur les revenus nets d'affinage (« NSR »)

La Société est assujettie à des redevances NSR de 1 % sur différentes propriétés d'exploration. Les redevances NSR n'entreront en vigueur que lorsque la Société entrera en production commerciale.

Éventualités

Le 15 octobre 2015, la Société a reçu une facture à l'égard d'une taxe sur le prélèvement de l'eau de 4 217 000 \$ (2 244 166 000 FCFA). La Société est exonérée de cette taxe en vertu de la convention minière pour la mine Mana, aux termes des clauses de stabilité fiscale. Conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés au 31 mars 2018. La Société défend vigoureusement sa position auprès de l'Agence de l'eau.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire - les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains – non audité)

22. Informations financières incluses dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	(5 980)	(2 812)
Impôt sur le résultat à recevoir	(1 175)	—
Stocks	(704)	3 260
Autres actifs courants	(695)	(15)
Fournisseurs et charges à payer	(1 898)	(500)
Passifs liés aux régimes d'unités d'actions	(5 271)	(5 218)
Provisions	87	46
Impôt sur le résultat à payer	—	(513)
	(15 636)	(5 752)

b) Information supplémentaire sur les éléments hors trésorerie

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles attribuée aux frais d'exploration et de développement	1 045	1 028
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles attribuée aux propriétés minières en développement	1 442	—
Effet net de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles attribuée aux stocks	(802)	60
Nouvelles obligations liées à la mise hors service d'immobilisations attribuées aux immobilisations corporelles	950	101
Variation des comptes créditeurs liés aux immobilisations corporelles	(6 545)	(1 862)
Amortissement des frais de financement capitalisés	580	301

c) Informations supplémentaires sur les acquisitions d'immobilisations corporelles

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2018	2017
	\$	\$
Acquisitions d'actifs d'exploration et d'évaluation	(1 693)	(1 144)
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles	(59 463)	(36 088)
	(61 156)	(37 232)

23. Information sectorielle

La Société exerce ses activités d'exploration et d'exploitation au Burkina Faso. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

	Trimestre terminé le 31 mars 2018				
	Mana, Burkina Faso	Boungou, Burkina Faso	Autres explorations	Corporatif et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits – Ventes d'or.....	62 698	—	—	—	62 698
Charges d'exploitation minière	39 778	—	—	—	39 778
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles.....	25 332	—	—	96	25 428
Charges administratives	635	—	—	3 282	3 917
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	185	37	—	—	222
Rémunération fondée sur des actions	—	—	—	1 418	1 418
Résultat opérationnel	(3 232)	(37)	—	(4 796)	(8 065)
Immobilisations corporelles	292 844	405 743	34 624	1 497	734 708
Total de l'actif	438 108	413 452	35 590	122 183	1 009 333

	Trimestre terminé le 31 mars 2017				
	Mana, Burkina Faso	Boungou, Burkina Faso	Autres explorations	Corporatif et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits – Ventes d'or.....	66 886	—	—	—	66 886
Charges d'exploitation minière	38 257	—	—	—	38 257
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles.....	25 178	—	—	90	25 268
Charges administratives	586	—	—	2 956	3 542
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	310	75	—	—	385
Rémunération fondée sur des actions	—	—	—	1 219	1 219
Résultat opérationnel	2 555	(75)	—	(4 265)	(1 785)
Immobilisations corporelles	315 273	205 475	28 079	1 637	550 464
Total de l'actif	490 667	210 180	29 110	161 519	891 476

Les produits de la Société proviennent d'un raffineur. La Société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente de l'or puisque l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants de matières premières partout dans le monde.